

Compte-rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Lundi 11 mars 2019

Etaient présents :

Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Dominique BODON, Maire de Malaucène,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Roland PASTOR, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Etaient excusés :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Denis DUSSARGUES, Maire de Mornas,
Marie-Paule GHIGLIONE, Maire de Cabrières d'Avignon,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Joël GRANIER, Maire de Morières-les-Avignon,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Pierre MOLLAND, Maire de Châteauneuf de Gadagne,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue
Fernand PEREZ, Maire de Cadenet,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Gérard SANJULLIAN, Maire de Travaillan,
Joseph SAURA, Maire d'Uchaux,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans.

Monsieur LOVISOLO ouvre la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

10h30 : FBTP

Charte de bonnes pratiques dans les marchés de travaux comportant des préconisations dans le cadre d'un chantier passé en BIM

M. Jean-Yves CHEMIN, Président de la FBTP, est venue présenter la charte de bonnes pratiques dans le cadre d'un chantier passé en BIM. Il s'agit d'une maquette en 3D qui permettra d'avoir une meilleure vision pour le maître d'ouvrage.

L'inquiétude de Jean-François LOVISOLO se porte sur les artisans ou PME qui n'ont pas les moyens, matériels et financiers, de réaliser cette maquette en 3D, vont-ils pouvoir, tout de même, répondre à ces appels d'offres ?

M. CHEMIN précise que les dispositions de cette charte ont vocation à s'appliquer aux procédures formalisées dont le montant est supérieur à 5 225 000 € HT.
Ce sont donc des chantiers importants qui n'impacteront pas trop les petites et moyennes entreprises. Toutefois, la FBTP sera présente pour les accompagner dans cette démarche.

L'intérêt de venir présenter cette charte et la signer au nom de l'AMV est de donner cette information aux intercommunalités et aux communes.

Les membres du CA ont validé le principe de la signature de cette charte.

① Cotisations à valider par les membres du CA auprès de :

- L'ADIL à hauteur de **316 €**.
- L'ANDAM (Association Nationale des Directeurs d'Associations de Maires) à hauteur de **50 €**
- VPA (Vaucluse Provence Attractivité) à hauteur de **50 €**.

Toutes ces cotisations ont été validées à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

② Désignation au sein de la commission DALO

La Présidente de la Commission de médiation DALO nous a saisis pour renouveler les membres de cette commission. M. BISCARRAT maintient sa candidature, M. DUSSARGUES souhaite être remplacé.

Mme Hélène MERIGAUD, adjointe au maire du Thor propose sa candidature.

Ces désignations ont été validées à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

③ Mise à jour de l'arrêté de désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E)

Les candidatures suivantes ont été réceptionnées à l'AMV et ont été validées, à l'unanimité, par les membres du CA :

- ✓ Pour la commune de Valréas : Patrick ADRIEN, maire de Valréas ;
- ✓ Pour les communes de Grillon – Richerenches – Visan : Eric PHETISSON, maire de Visan ;
- ✓ Pour les communes de Mondragon – Mornas – Lagarde-Paréol : Christian PEYRON, maire de Mondragon.

④ Compte de résultats du salon des maires du 16 novembre 2018

Les membres du CA ont validé la prise en charge par l'AMV de la facture d'un montant de 871,55 € concernant l'accueil café sachant que le Dauphiné s'est engagé à nous reverser cette somme lors du prochain salon.

⑤ Proposition de partenariat avec la Radio RCF

Les membres du Conseil d'Administration ont validé le principe d'un partenariat avec cette radio et restent dans l'attente de la proposition de RCF.

⑥ **Courrier de Suzanne BOUCHET concernant les maisons médicales SAGEO**

Mme Suzanne BOUCHET, Vice-Présidente du Conseil départemental, propose à l'AMV de rencontrer l'association SAGEO qui crée des maisons de santé visant à compenser la désertification médicale.

Cette association souhaitait dans un premier temps rencontrer les membres du CA afin de diffuser cette information auprès de l'ensemble des communes. Un mail leur sera adressé pour leur proposer la date du **24 juin 2019 à 10h30 à l'AMV.**

⑦ **Abonnement SVP**

Les membres du CA sont réservés sur cette proposition un peu onéreuse. Une comparaison sera faite entre SVP et le service de la Caisse des dépôts « Allo Mairie » qui est gratuit.

⑧ **Livre blanc des maires**

Le livre blanc sera transmis prochainement à M. le Préfet. 11 communes ont transmis leurs préoccupations.

⑨ **Désignation au sein de la CCDSA du 13 mars prochain**

Suite au courrier transmis par la Préfecture nous avons proposé au Maire de Goult de siéger lors de cette réunion. M. PERELLO a confirmé sa présence.

Suite à cette réunion M. PERELLO nous a fait un retour des observations qui ont été faites qui concernent les maires des communes comportant des campings.

Des visites sont organisées chaque année par la commission, soit à la suite d'avis défavorables précédents, soit à la suite de modifications dans les conditions d'exercices des établissements (agrandissements...).

Il a été demandé que les maires suivent au plus près les avis de la commission jusqu'à la prise d'arrêtés de fermetures quand les conditions de sécurité ne sont pas respectées ou quand les augmentations de places d'accueil ne sont pas autorisées.

L'attention a également été attirée sur les obligations de débroussaillage des propriétaires de camping, et sur le suivi à faire par les maires.

D'une façon générale, pour la sécurité des campeurs, les PCS doivent bien prendre en compte les risques pour ces établissements, et mettre en place un système d'alerte adapté.

Enfin, les cahiers de prescriptions, d'alerte et d'évacuation, que les campings doivent établir, ne font pas assez référence aux liens avec les mairies en cas d'alerte ou d'évacuation.

⑩ Proposition de partenariat avec Voisins Vigilants et Solidaires

Suite à la proposition de partenariat de Thierry CHICHA, Président et co-fondateur du dispositif voisins vigilants et solidaires, les membres du Conseil d'Administration à l'unanimité ne souhaitent pas donner de suite.

➤ Calendrier prévisionnel :

- **6 juillet 2019 : Concours de pétanque des élus à Monteux :** un courrier d'invitation sera adressé à l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalité.
- **13 mai 2019 à 14h30 : signature de la convention de partenariat avec ENEDIS**
- **15 novembre 2019 : AG de l'AMV + salon à Monteux**
- **20 au 22 novembre 2019 : 102^{ème} CONGRES DES MAIRES à Paris**
- **CONSEILS D'ADMINISTRATION POUR L'ANNEE 2019 :**
 - **13 MAI 2019 – 10h30 AMV – Présence de la Chambre des métiers**
 - **24 JUIN 2019 – 10h30 AMV (Date rajoutée)**
 - **9 SEPTEMBRE 2019 – 10h30 AMV**
 - **21 OCTOBRE 2018 – 10h30 AMV**
 - **02 DECEMBRE 2018 – 10h30 AMV**

➤ Questions diverses :

- **Proposition soirée lors du 102^{ème} Congrès à Paris :** Les membres du CA ont validé à l'unanimité la proposition d'une visite de l'opéra Garnier suivie d'un dîner.
- **Création d'une Association de communes forestières :** Une AG constitutive a été programmée le 22 mai prochain, sur une demi-journée. Le lieu reste à définir. Déroulé de cette AG : possible intervention d'un Président d'une association départementale voisine (13 ou 30), éventuellement celle du Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières, puis vote des statuts, du barème de cotisation, élection du CA, puis réunion du CA pour élection du Bureau.

M. REYNARD, maire de Bédoin, et M. PEYRON, adjoint au maire de Viens, se chargent de mobiliser des élus motivés pour rentrer dans le CA qui sera composé de 10 à 12 membres.

Les élus intéressés devront donc se signaler.

- **Partenariat avec le magazine Objectif méditerranée** : Le principe de ce partenariat a été acté par les membres du CA qui restent en attente de leur proposition.
- **Partenariat avec AITF** : Au vu du retour négatif de nos partenaires sur le démarchage insistant du délégué commercial d'AITF, Jean-François LOVISOLO a demandé à AITF de stopper ce démarchage auprès de nos partenaires. Toutefois, le magazine souhaite réaliser ce dossier sur le Vaucluse et prendra l'attache de certaines personnalités pour réaliser ces entretiens.

Le prochain Conseil d'Administration a été fixé au 13 mai 2019 à 10h30 au siège de l'AMV.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Le Président,

Jean-François LOVISOLO